



*Municipalité  
de  
Saint-Jacques*

À une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **mardi 26 septembre à 18 h 45**, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre La Salle, maire

Madame Sophie Racette, conseillère  
Madame Isabelle Marsolais, conseillère  
Monsieur Michel Lachapelle, conseiller  
Monsieur Claude Mercier, conseiller  
Monsieur François Leblanc, conseiller  
Madame Josyane Forest, conseillère

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

**Avis spécial de convocation et certificat**

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été posté, par courrier recommandé, à chacun des membres du conseil le 15<sup>e</sup> jour de septembre 2017.

**Résolution n° 424-2017**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Sophie Racette et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté.

**TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS**

**Résolution n° 425-2017**

**Adjudication du contrat pour le remplacement d'une poutre extérieure à la mairie**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à une demande de prix sur invitation pour le remplacement d'une poutre extérieure et d'un luminaire à la mairie ;

ATTENDU la politique de gestion contractuelle en vigueur ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont les suivantes, à savoir :

SOUSSIONNAIRES	PRIX
René Gaudet et fils inc.	5 530 \$
Construction Dominique Gaudet inc.	6 080 \$

ATTENDU QU' il y a lieu d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'adjuger le contrat pour le remplacement d'une poutre extérieure et d'un luminaire à la mairie au plus bas soumissionnaire conforme, soit à René Gaudet et fils inc. pour la somme de 5 530 \$ (plus taxes applicables), conformément au coût indiqué dans sa soumission datée du 25 août 2017.

**Résolution n° 426-2017**

**Adjudication du contrat pour une étude géotechnique dans le cadre des travaux de réfection de la rue Saint-Joseph**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques procédera à des travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph ;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une demande de prix sur



*Municipalité  
de  
Saint-Jacques*

invitation pour une étude géotechnique ;

ATTENDU

la politique de gestion contractuelle en vigueur ;

ATTENDU QUE

les soumissions reçues sont les suivantes, à savoir :

SOUSSIONNAIRES	PRIX
NCL Envirotek inc.	10 232,78 \$
Solmatech inc.	10 347,75 \$
Les Services exp inc.	13 647,53 \$

ATTENDU QU'

il y a lieu d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'adjuger le contrat pour une étude géotechnique pour la réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph au plus bas soumissionnaire conforme, soit à NCL Envirotek inc. pour la somme de 10 232,78 \$ (incluant les taxes), conformément au coût indiqué dans sa soumission datée du 22 septembre 2017.

#### URBANISME

#### **Projet de lotissement des lots 4 288 199, 4 288 200 et 4 288 201 situés sur la rue Sincerny**

Dossier reporté à une séance ultérieure.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun contribuable n'est présent à la séance.

#### LEVÉE DE LA SÉANCE

#### Résolution n° 427-2017

#### **Levée de la séance**

Il est proposé par madame Sophie Racette résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 18 h 52.

Josée Favreau, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Pierre La Salle  
Maire